

Description morphophonologique de la suffixation en –asse, ou pourquoi est-il plus difficile de *suffixasser* que de *suffixouiller* ?

Stéphanie Lignon

UMR 7118 « ATILF » & Nancy Université
stephanie.lignon@univ-nancy2.fr

Texte initialement paru dans *Sillexicales* 2, pp. 117-126 sous le titre « *Suffixailler* ou *suffixouiller* ? ».

Les travaux de Stéphanie Lignon portent sur la description morphophonologique de règles d'affixation ainsi que sur les phénomènes de concurrence entre moyens morphologiques. La description morphophonologique de certaines règles d'affixation a fait apparaître des contraintes de bonne formation, qui tendent à faire que l'output d'une règle morphologique respecte des contraintes de taille et des contraintes dissimilatives. Le respect de ces contraintes peut passer par différents moyens de réparation de la forme de sortie, dont l'un des plus extrêmes est l'utilisation d'un affixe concurrent. Cet article s'intéresse à la façon dont la suffixation en -asse construit formellement ses dérivés. Partant de là, l'auteure constate que certaines incompatibilités phonologiques entre affixe et base permettent d'expliquer l'utilisation du suffixe -asse en lieu et place d'un suffixe concurrent, le suffixe -ouille. Le suffixe –asse peut intervenir pour construire des collectifs lorsque la base est phonologiquement impropre à la suffixation en -ouille, alors même qu'il est sémantiquement moins bien adapté.

Cette recherche se situe plus généralement dans la veine des travaux sur la description morphophonologique de procédés morphologiques menés entre 1993 et 2010 dans l'équipe ERSS de l'UMR 5610 (puis ensuite l'équipe CLLE ERSS-UMR 5263), en particulier les phénomènes d'échangisme suffixal, illustrés, pour ce qui est travaux de l'auteure, dans "La suffixation en -ien. Aspects sémantiques et phonologiques" (2000) et "Echangisme suffixal et contraintes phonologiques (Cas des dérivés en -ien et en -icien)" (2010)".

Introduction

Mon propos essentiel est de faire ici une présentation des facteurs morphophonologiques entrant en jeu dans le choix du mode d'adjonction du suffixe *-asse*¹. J'ai réuni un corpus de 262 formes dérivées issues de sources diverses (*RE*, *TLF*, base de données *Frantext*, romans de San Antonio...) ². Les dérivés en *-asse* remplissent les conditions sémantiques et catégorielles propres aux dérivés évaluatifs. On ne constate pas de restriction dans le choix de la catégorie de la base qui peut être soit adjectivale (*mou*>*mollasse*), soit verbale (*crier*>*criasser*), soit nominale (*crème*>*crémasse*). Ordinairement, les dérivés héritent de la catégorie grammaticale de leur base, mais le genre est en général imposé par le suffixe : les dérivés en *-asse* sont des dérivés essentiellement féminins ³. Le suffixe *-asse* n'altère pas la catégorie référentielle des bases auxquelles il s'applique et leur confère une valeur dépréciative. D'un point de vue phonologique, le suffixe *-asse* a la structure d'une rime. On s'attend donc à ce que l'adjonction de ce suffixe se fasse par troncation sur les bases à finales vocaliques et concaténation sur les bases à finales consonantiques avec une structure résultante -CVC.

Cependant il existe des exceptions à ces différentes régularités. Au niveau phonologique de l'analyse, parallèlement aux cas de concaténations (*blond*>*blondasse*), on rencontre des cas qui sont clairement des cas de substitution (*Bérurier*>*bérurasse*). Et d'un point de vue sémantique, certains dérivés semblent construits sur des bases appartenant à une autre catégorie grammaticale (*déqueuler*>*déqueulasse*) ou dont la classe référentielle est différente de celle du dérivé (*rade* : trottoir et *radasse* : femme).

Pour la cohérence de l'analyse sémantique, il va être nécessaire dans certains cas de procéder à un travail d'analyse pour comprendre quelles sont les bases des dérivés en *-asse*. Je tenterai de montrer ici que le mode d'adjonction du suffixe *-asse* est la substitution et que les différents cas de concaténation, même s'ils sont majoritaires, sont explicables par l'action de contraintes liées à d'autres paramètres tels que la taille de la base, la voyelle pénultième, la consonne de la dernière attaque, la nature de la rime finale et la catégorie grammaticale de la base.

1. Quelles bases pour la suffixation en *-asse* ?

Dans certains cas, le radical se confond avec une lexie mais celle-ci n'a pas les propriétés syntaxiques et /ou référentielles qui permettent à *-asse* de conserver un sens purement évaluatif :

- (i) *rouler*>*roulasse*, *déqueuler*>*déqueulasse*,
- (ii) *rade*>*radasse*, *couture*>*couturasse*...

(i) La base et le dérivé n'appartiennent pas à la même catégorie grammaticale : une *roulasse* est une femme de mauvaise vie. Il est difficile de construire le sens de *roulasse* à partir de *rouler*, même en prenant l'acception **2. rouler** v.t. : traîner sur les boulevard (cf. Colin & *alii*, 1992). Il faudrait alors supposer que *-asse*, en plus de son sens purement évaluatif, possède un sens agentif, ce qui compliquerait la description sémantique. Il existe déjà un dérivé possédant ce sens agentif, **1. Rouleuse** : Prostituée qui officie à pied (cf. Colin & *alii*, 1992). Construire *roulasse* à partir de *rouleuse* respecte parfaitement les contraintes de la dérivation évaluative d'un point de vue sémantique et syntaxique. De même, ce qui est *déqueulasse*, ce n'est pas le résultat de l'action de *déqueuler*, mais ce qui fait *déqueuler*, ce qui est donc °*déqueulant* ⁴. C'est cette lexie qui doit servir de base à la dérivation en *-asse* pour construire *déqueulasse*.

¹ Sur certains aspects sémantiques de la suffixation en *-asse*, cf. Dal (1991).

² Je ne me suis intéressée qu'à la forme graphique *-asse* sans prendre en compte la forme *-ace*, plus ancienne et ne correspondant plus aux mêmes régularités sémantiques.

³ Il peut y avoir quelques exceptions lorsque le référent du dérivé est un référent mâle : *un blondasse*.

⁴ *Gerbant* est attesté avec le même sens. Quelque chose de *gerbant*, c'est quelque chose qui fait gerber.

(ii) La base et le dérivé n'appartiennent pas à la même classe référentielle : la *radasse* est une prostituée de bas étage qui fait le trottoir, le *rade* (cf. *RE*, **3. rade**), comme la *radeuse*. Pour conserver le sens évaluatif du suffixe, il faut construire *radasse* à partir de *radeuse* et non de *rade*. De même, la *couturasse* n'est pas une sorte de *couture* mais une *couturière*.

Une description sémantique unifiée suppose que l'on construise le dérivé sur une base qui ne se confonde pas avec le radical.

- La *pouffe* est-elle une *pouffiasse* ou la *pouffiasse* est-elle une *pouffe* ?

Le cas de *pouffiasse* est particulièrement intéressant parce qu'il faut expliquer, si l'on construit *pouffiasse* à partir de *pouffe*⁵, l'origine du yod qui précède le suffixe *-asse* dans *pouffiasse*. Une solution purement morphophonologique serait d'envisager une épenthèse. Le /f/ étant mal représenté devant *-asse* (cf. 2.2.2.2. tableau (3)), il semblerait que ce suffixe répugne à l'adjonction à ce type de finale. Pour éviter le contact entre /f/ et *-asse*, on aurait recours à un yod épenthétique⁶. L'autre solution consisterait à ne pas construire *pouffiasse* sur *pouffe*. Une *pouffiasse*, c'est une prostituée de bas étage qui travaille dans une maison close. En allemand, *der Puff* c'est la maison close et en langage argotique : **1. pouf (2)** : maison close (cf. Colin & alii, 1992). On pourrait supposer qu'une prostituée de maison de tolérance, donc de pouf, soit une prostituée °*pouffière*, une °*pouffière*⁷. En effet, il existait un petit paradigme de dérivés en *-ière* concernant les prostituées et la façon dont elles racolaient leurs clients (cf. Bruant, 1901 : 373) : si la prostituée travaillait dans la rue, elle pouvait être appelée *boulevardière*, alors que si elle travaillait à partir de sa fenêtre on la dénommait *fenêtrière* et lorsqu'elle travaillait le long des berges, c'était une *pontonnière*. On constate donc qu'il existe un mode de formation régulier pour dénommer les prostituées en fonction de l'endroit où elles travaillent grâce à la suffixation en *-ière*. On peut envisager une construction identique pour la prostituée de maison close, qui est une catégorie de prostituées qui s'oppose à celles travaillant dans la rue, dans leur maison.... On aurait donc une prostituée °*pouffière*, une " prostituée de maison de tolérance " ⁸. Il semble donc concevable que *pouffiasse* soit construit à partir de °*pouffière*, ce qui permettrait d'expliquer la présence du yod⁹. *Pouffe* serait alors la forme apocopée de *pouffiasse*¹⁰.

Si cette simplification de la description sémantique de *-asse* se faisait au détriment de la simplicité de la description du comportement morphophonologique, le gain serait nul. Apparemment, cela semble être le cas puisqu'il faut désormais tenir compte de nouveaux cas de substitution. Mais il est possible de dégager des régularités quant au choix du mode d'adjonction et d'avoir une description morphophonologique unifiée.

⁵ C'est la solution que propose le *TLF* : Dér. de *pouf*^{A*} ; suff. *-asse* (*-ace**) prob. avec infl. de *pouffi* « bouffi ». Cela est parfaitement concevable : même catégorie grammaticale, même classe référentielle.

⁶ Le seul cas présentant apparemment une épenthèse de ce type est *ragoût* > *ragouillasse* et *ragougnasse*. D'une part, il s'agit d'une épenthèse intervocalique ce qui n'est pas le cas dans *pouffiasse* et ce cas est relativement isolé. D'autre part, il est possible que *ragouillasse* ait été formé sur la forme suffixée °*ragouille*, ce qui expliquerait la forme *ragouillasse*. *Ragougnasse* ne serait qu'une variante.

⁷ Nous n'avons rencontré qu'une seule attestation de *pouffière* : « Que vous dire, sinon que l'Académie pouffière, pour avoir été mal enfilée, va tout de travers et se divise par pièces ? » (Ch. de Brosse, *Les plus belles pages du Président de Brosses*, let. à Ch.-C. Loppin de Gemeaux, 13 avr., 226 (Mercure de France, 1967) in *DDL7*). Malheureusement, la citation ne nous permet pas de comprendre le sens de *pouffière*.

⁸ Les termes de *bordelière* et de *tôlière* étant réservés aux tenancières de ces maisons. C'est le même cas que l'on rencontre avec le couple *prisonnière* et *geôlière*. *Prison* et *geôle* ont le même référent. Mais *prisonnier* et *geôlier* renvoient à deux référents distincts.

⁹ Le /j/ à l'initiale des rimes substituées est en général conservé ((*San-*) *Antonio*>*Antoniasse*, *rombrière*>*rombiassse*...) sauf si cela doit poser des problèmes phonétiques, après /r/ par exemple : *couturière*>*couturasse*, *Bérurier*>*bérurasse*.

¹⁰ Cette solution est celle retenue par le *Dictionnaire de l'argot* de Colin & alii, mais sans aucune justification.

2. Aspects morphophonologiques de la dérivation en -asse

Nous verrons que, malgré les apparences, le mode d'adjonction attendu est la substitution mais qu'il existe un certain nombre de cas pouvant résister à la substitution :

- (1) Les bases monosyllabiques ne sont jamais tronquées.
- (2) Les bases verbales ont une résistance particulière à la substitution.
- (3) Des phénomènes de dissimilation (vocalique et consonantiques) peuvent influencer le choix du mode d'adjonction.
- (4) Certaines rimes dites complexes peuvent résister à la troncation.

2.1. Influence de la taille dans le choix du mode d'adjonction

Le tableau (1) ci-dessous présente le rapport entre la taille de la base et celle du dérivé :

Taille Base	Taille Dérivé	Nbre de Dérivés	% de Dérivés	Exemples
1 syll.	1 syll.	2	1,22%	<i>fieu>fiasse(?) niard>niasse(?)</i> ¹¹
	2 syll.	161	98,17%	<i>Blond>blondasse bruine>bruinasse</i>
	3 syll.	1	0,61%	<i>paon>paonnasse</i> ¹²
2 syll.	1 syll.	0	0,00%	
	2 syll.	43	54,43%	<i>brouillard>brouillasse névé>névasse</i>
	3 syll.	36	45,57%	<i>putain>putinasse charogne>charognasse</i>
3 syll.	2 syll.	2	12,5%	<i>godillot>godasse</i> ¹³ <i>ragnagna>ragnasse</i> ¹⁴
	3 syll.	12	75%	<i>Matignon>matignasse</i> <i>escargot>escargasse</i>
	4 syll.	2	12,5%	<i>italien>italianasse</i> <i>gentilhomme>gentilhommasse</i>
4 syll.	3 syll.	1	50,00%	<i>avalaison>avalasse</i>
	4 syll.	1	50,00%	<i>Alibaba>alibabasse</i>
	5 syll.	0	0,00%	

Tableau (1)

En ce qui concerne les bases monosyllabiques, le mode d'adjonction majoritaire est la concaténation et la troncation reste un phénomène exceptionnel. La taille minimale d'un dérivé en -asse semble être de deux syllabes.

Les bases monosyllabiques à finale vocalique sont rares dans le corpus (9/262), ce qui semblerait indiquer la difficulté de concilier l'horreur de l'hiatus et la contrainte liée à la taille. Pour éviter la troncation et l'hiatus on a recours à différentes méthodes :

- | | |
|--|---|
| <p>(i) l'épenthèse :
<i>bleu>bleurasse</i> ou <i>bleuvasse</i></p> | <p>(ii) l'utilisation de bases supplétives
<i>cou>colasse</i>
<i>mou>mollasse</i>
<i>fou>follasse</i></p> |
|--|---|

La concaténation se fait de plus en plus rare au fur et à mesure que la base s'allonge pour disparaître quasi totalement lorsque la base atteint trois syllabes¹⁵.

Il est possible d'envisager deux contraintes liées à la taille :

¹¹ L'étymologie de *fiasse* et de *niasse* n'est pas claire.

¹² Je ne traiterai pas ce cas ne sachant pas comment se prononce le dérivé.

¹³ *Godasse* semble avoir été formé par une substitution complexe qui ne semble pas pouvoir se justifier phonologiquement. Sur *godillot*, on attend la forme *godillasse*. Mais on trouve dans le *Dictionnaire Français=Argot* d'Aristide Bruant le nom *godille* pour désigner les souliers. Il est donc possible de construire *godasse* sur *godille* avec une substitution de la rime finale, comme c'est le cas pour certains dissyllabes.

¹⁴ Ce cas est un cas de base à redoublement dont on sait qu'elles ont un comportement particulier. Je ne le traiterai pas ici.

¹⁵ Pour les cas *gentilhomme>gentilhommasse* cf. 2.2.2.3. et *italien>italianasse*, cf. note 26.

(1) Une contrainte de minimalité : un mot doit faire au moins deux syllabes, ce qui expliquerait le taux record de concaténations en ce qui concerne les bases monosyllabiques.

(2) Une contrainte de maximalité : un mot ne doit pas être trop long¹⁶. À partir des dérivés de bases trisyllabiques, l'isosyllabité semble être de mise et la substitution devient le mode d'adjonction prépondérant. On trouve autant de concaténations que de substitutions parmi les dissyllabes. À ce niveau, il semble que des contraintes autres que celles liées à la taille de la base et à celle du dérivé entrent en jeu pour déterminer le choix du mode d'adjonction.

2.2. Autres contraintes

2.2.1. Contraintes liées à la catégorie grammaticale de la base

Il a été remarqué que les verbes sont réticents à la troncation : " Une répartition des apocopés par catégorie grammaticale fait ressortir une absence presque totale de verbes " (cf. Groud & Serna, 1996 : IX). Ce phénomène a aussi été constaté dans le cadre des dérivés en *-Vche* dans Plénat (1997 : 117-118) et en *-aille* dans Plénat (1999b). Les bases verbales suffixées en *-asse* ne sont jamais tronquées¹⁷. On ne rencontre jamais de bases verbales de plus de deux syllabes. Il semblerait donc que pour éviter l'affrontement de deux contraintes antagonistes, contrainte de maximalité et contrainte liée à la catégorie grammaticale de la base, on évite la suffixation de bases verbales polysyllabiques de plus de deux syllabes.

2.2.2. Contraintes dissimilatives

2.2.2.1. Contraintes de dissimilation vocalique

Le tableau (2) présente la fréquence relative des voyelles¹⁸ devant *-asse*. Cette fréquence relative a été obtenue en faisant le rapport entre la fréquence observée dans le corpus et la fréquence attendue dans le lexique. La fréquence attendue à son tour a été calculée à partir d'une liste des lexies nominales, adjectivales et verbales commençant par *b* ou *c* dans BRULEX (cf. Content & *alii*, 1990).

Un phénomène intéressant émergeant du tableau (2) et sur lequel nous reviendrons ultérieurement est la fréquence d'apparition tout à fait exceptionnelle de /u/.

/ɛ̃/	/ɔ̃/	/A/	/ã/	/i/	/O/	/y/	/œ/	/E/	/u/
0.29	0.32	0.49	0.68	0.84	0.92	1.08	1.56	1.66	2.7

Tableau (2)

La voyelle du suffixe et celle identique au trait de nasalité près sont très mal représentées devant *-asse*.

Le suffixe *-asse* semble éviter la cooccurrence d'une voyelle identique à celle du suffixe (ou la nasale correspondante) dans la syllabe pénultième. Nombre de cas de concaténations sur des bases dissyllabiques présentent un /A/ dans la syllabe pénultième :

¹⁶ Il est difficile de déterminer à partir de quel moment un mot est trop long (2 ou 3 syllabes) car il est possible que cette contrainte puisse entrer en conflit avec une volonté de conserver à la base son intégrité.

¹⁷ La seule exception est *ricaner > ricasse*_r.

¹⁸ J'ai considéré comme non pertinente dans le cadre qui nous intéresse la distinction des deux timbres de certaines voyelles du français et les ai rassemblés sous les symboles majuscules : A pour /a/ et /a/, E pour /ɛ/ et /e/, O pour /o/ et /ɔ/ ainsi que Œ pour /œ/ et /ø/.

ragout > *ragougnasse* ou *ragouillase*
charogne > *charognasse*
°lardeur > *lardeurasse*
Exception : *caillasse*²⁰.

papier > *paperasse*,
marron > *marronnasse*
crapouille > *crapouillasse*

camion > *camionnasse*¹⁹
tambouille > *tambouillasse*

La substitution est abandonnée au profit de la concaténation et permet ainsi d'éviter la cooccurrence de deux /A/ dans le dérivé.

Les cas de dérivés construits par concaténation et présentant un /A/ dans la syllabe pénultième (donc deux /A/ successifs) peuvent s'expliquer de différentes façons :

(i) Il s'agit de dérivés construits sur des bases monosyllabiques (*carne* > *carnasse*). Le seul moyen d'éviter la cooccurrence de deux /A/ serait la troncation. Or les bases monosyllabiques ne sont jamais tronquées.

(ii) Les bases sont des verbes, qui comme on l'a vu précédemment (2.2.1.) résistent à la troncation²¹ : *exclammer*, *témoigner*.

(iii) Le suffixe *-asse* a horreur de l'hiatus. On préfère la cooccurrence de deux /A/ *alibabasse*, *cacasse*, *caillasse*... à une forme construite par concaténation : **alibabaasse*, **cacaasse*, *caillouasse*²²... et présentant un hiatus.

(iv) La contrainte de maximalité semble elle aussi prendre le pas sur la contrainte de dissimilation vocalique. En effet, *escargot* ne donne pas **escargotasse* mais *escargasse*, *milliardaire* ne donne pas **milliardairasse* mais *milliardasse*. Il aurait pu y avoir une substitution complexe : **escasse* et *milliasse*. Mais *milliasse* est déjà le dérivé de *millier* et dans **escasse*, on a deux /s/ très proches. Or il semblerait que cette configuration soit proscrite dans la dérivation en *-asse*²³.

Pour (1) *radeuse* > *radasse* et (2) *avalaison* > *avalasse*, on a cooccurrence de deux /A/. Pour éviter cela en (1), on aurait pu utiliser la concaténation : **radeusasse*. Or cette forme présente deux sifflantes consécutives. Pour (2), comme la concaténation ne se rencontre jamais au sein des bases de trois syllabes (contrainte de maximalité), on a recours à une substitution complexe pour éviter la cooccurrence de deux sifflantes *avalaison* > **avalaisasse*. Il semblerait alors que l'on préfère la succession deux /A/ plutôt que celle de deux /s/.

2.2.2.2. Contraintes de dissimilation consonantique

Les consonnes sont très inégalement représentées devant *-asse*. Comme elles sont aussi très inégalement représentées dans le lexique, cette constatation n'a que peu de sens en elle-même. Il est donc nécessaire de calculer la fréquence relative des consonnes devant *-asse* présentée dans le tableau (3). Cette fréquence a été établie à partir de la fréquence des différentes (têtes d') attaques du corpus divisée par la fréquence attendue. Cette fréquence attendue a été calculée en fonction de la fréquence d'apparition des consonnes en finale des noms, des verbes et des adjectifs commençant par *b* ou *c* de la base de données BRULEX.

¹⁹ Ces deux derniers cas peuvent aussi s'expliquer par la nature de la rime finale. (Cf. supra 2.2.3.1).

²⁰ En effet, c'est un dissyllabe présentant un /A/ dans la voyelle pénultième qui est néanmoins tronqué. Pour éviter la cooccurrence de deux /A/ dans deux syllabes consécutives, il n'existait que deux moyens : l'épenthèse (d'une part, ce moyen est relativement peu utilisé avec *-asse* et d'autre part, les seules consonnes épenthétiques que l'on rencontre devant *-asse* sont des continues, ce qui pourrait poser problème dans le cas de *caillou* au vu de l'attaque de la syllabe pénultième) ou l'hiatus. Or, il semble que le suffixe *-asse* ait horreur de l'hiatus. D'une part, ce phénomène ne se rencontre jamais dans le corpus et d'autre part, la très faible proportion de bases monosyllabiques à finales vocaliques dans le corpus semble abonder dans ce sens.

²¹ Le seul cas de substitution rencontré dans le cadre d'une base verbale présente d'ailleurs un /A/ dans la syllabe pénultième : *ricaner* > *ricasser* au lieu de **ricanasser*.

²² Cette forme est attestée. Elle n'est pas vraiment problématique malgré l'hiatus puisqu'elle permet d'éviter la consécution de deux /A/. Elle est néanmoins bien moins fréquente que la forme *caillasse*.

²³ On ne la trouve que dans *rouste* > *roustasse*, qui est un monosyllabe et de ce fait n'est jamais tronqué.

/s/	/z/	/f/	/ʃ/	/t/	/p/	r	/k/	/ʒ/	/l/	/b/	/m/	/n/	/g/	/v/	/d/	/j/	/ɲ/
0.0	0.0	0.1	0.2	0.2	0.3	0.6	0.8	0.9	1.2	1.2	1.3	1.5	1.5	1.9	2.1	3.6	10.
	0	2	8	9	6	4	1	9	7	7	1	4	6	9	3	0	5

Tableau (3)

On remarque que le /s/ et le /z/ (qui ne se distingue du /s/ que par la sonorité) n'apparaissent jamais devant *-asse*.

Les consonnes présentant le plus de traits communs avec /s/ (sourd et fricatif, en gris foncé dans le tableau) sont les consonnes les moins bien représentées devant *-asse*. Les consonnes ne présentant qu'un de ces traits communs avec /s/ (ou sourd ou fricatif, en gris clair dans le tableau) sont aussi très mal représentées²⁴. Lorsque la fréquence observée des consonnes dans le corpus est identique à celle du lexique, leur rapport est égal à 1. On note que l'ensemble des consonnes grisées (en clair ou en foncé) présentent toutes une fréquence relative inférieure à 1, soit une fréquence inférieure à celle observée dans le lexique.

Le refus d'avoir en dernière attaque une consonne identique à celle du suffixe prend le pas sur la contrainte de dissimilation vocalique qui veut que l'on ne rencontre pas deux voyelles identiques dans deux syllabes consécutives (cf. 2.2.2.1. les cas de *radasse* et *avalasse*)²⁵.

Un autre fait particulièrement remarquable émergeant du tableau (3) et sur lequel nous reviendrons ultérieurement est la place occupée par les phonèmes /j/ et /ɲ/.

2.2.2.3. Autres types de contraintes

a. Nature de la rime finale

M. Plénat a déjà remarqué (Plénat, 1997 : 131 et Plénat, 1999b) qu'un certain type de rimes qu'il qualifie de " complexes " étaient susceptibles de résister à la troncation. C'est le cas pour les voyelles nasales. Il observe qu'un grand nombre de dérivés trisyllabiques construits sur des bases dissyllabiques qui présentent ce type de rime en finale comme pour : *crétin*>*crétinoche*, *pédant*>*pédantaille*... alors qu'on attendrait une substitution. C'est ce que l'on remarque pour la dérivation en *-asse*²⁶ :

boudin>*boudinasse* *putain*>*putinasse*²⁷ *feignant*>*feignantasse* *camion*>*camionnasse*
savant>*savantasse* *brigand*>*brigandasse* *pédant*>*pédantasse*²⁸

b. Lexies complexes

Certains cas résistant encore à la substitution sont formés sur des lexies complexes : *Pot-bouille*>*pot-bouillasse*, *gentilhomme*>*gentilhommasse*. Il est probable que la dérivation se fait à partir de la deuxième partie de la lexie, soit sur *bouille* et *homme* et donc on a le mode de formation classique attendu pour les monosyllabes pour lesquels on ne rencontre jamais de substitution : *bouille*>*bouillasse*, *homme*>*hommasse*.

²⁴ Exception faite pour /v/, mais il est possible que sa fréquence attendue ait été mal évaluée car il présente souvent une fréquence relative très élevée (Cf. Plénat, 1999a).

²⁵ Un autre moyen utilisé pour éviter la cooccurrence de deux /s/ dans un dérivé en *-asse* est un moyen purement lexical. Construire un dérivé en *-asse* sur *rousse* est problématique. Il s'agit d'une base monosyllabique donc jamais tronquée avec un /s/ en finale. On va utiliser un synonyme (*rouquine*) pour pouvoir construire ce dérivé : *rouquasse* au lieu de **roussasse*.

²⁶ Cette résistance n'est absolument pas systématique et on trouve aussi des dissyllabes dont la rime complexe est tronquée : *oignon*>*oignasse* et même un doublet avec *feignant*>*feignasse*. La dérivation d'*italien* donne lieu à un doublet : *italiasse* et *italianasse*. Si l'on accepte l'idée émise par M. Plénat (1996 : 22) que l'initiale vocalique peut ne pas entrer dans le décompte syllabique, nous nous retrouvons face à un dissyllabe dont la rime finale est une nasale. Les deux sorties présentant une cooccurrence de deux /A/, il n'y a donc pas de raison de choisir entre les deux.

²⁷ Il est intéressant de noter le choix de cet allomorphe à voyelle orale pour *putain* plutôt que celui que l'on rencontre dans *putanesque*. Ce dernier présente en effet un /A/ dans la syllabe pénultième.

²⁸ *Pédant* se retrouve dans la suffixation en *-asse* et dans celle en *-aille* sans subir de substitution.

La nature morphologique de la lexie de base semble donc jouer un rôle important dans le choix du mode d'adjonction.

3. Concurrence suffixale

Nous avons vu, grâce au calcul statistique effectué par rapport à la base de données BRULEX (Cf. 2.2.2.2.), qu'il y avait une répartition tout à fait particulière des consonnes et des voyelles devant *-asse*. Deux phénomènes sont particulièrement nets :

- on ne rencontre jamais de /s/ ou de /z/ devant *-asse*.
- les phonèmes /j/, /ɲ/, et /u/ ont une fréquence d'apparition devant *-asse* tout aussi exceptionnelle qu'inexplicable.

Le suffixe *-asse* est un suffixe évaluatif dépréciatif tout comme *-ouille* et *-aille*. On a vu que les contraintes dissimilatives étaient très fortes devant *-asse* (cf. 2.2.2.2.) et plus généralement dans le cadre des suffixes évaluatifs (cf. Plénat, 1997 et 1999b). Ceci vient certainement du fait que l'on dispose d'un grand nombre de suffixes à l'instruction sémantique proche et pouvant se substituer les uns aux autres. Lorsque la base présente une attaque incompatible avec le suffixe *-asse* en finale (/s/ ou /z/), on a recours à un suffixe concurrent. Et inversement, lorsque la base est peu favorable à la suffixation en *-ouille* (et *-aille*), i.e. présente des phonèmes identiques à ceux du suffixe en finale de la base, on utilise le suffixe *-asse*. Cela permet d'expliquer la fréquence exceptionnelle de /j/ et de /ɲ/ devant *-asse*, ainsi que la fréquence de /u/ dans la syllabe précédant *-asse*. La répartition de ces suffixes n'obéirait pas qu'à des contraintes sémantiques mais aussi à des contraintes phonologiques liées à l'euphonie, les instructions sémantiques de ces différents suffixes étant trop proches pour que l'on puisse véritablement avoir une distinction pertinente à ce niveau. Les suffixes *-asse* et *-ouille* auraient alors une distribution contrainte par la structure phonologique de la base.

On constate que certains dérivés en *-asse* sont dotés d'un sens collectif :

*La camionasse*²⁹ : ensemble de camions ;

La paperasse : ensemble de papiers ;

*La gentilhommasse*³⁰ : ensemble de gentilshommes ;

La caillasse : ensemble de cailloux.

*La rognasse*³¹ : les rognons ;

*La tétasse*³² : les tétons ;

*La glandasse*³³ : les glandes.

Ordinairement, le suffixe *-aille* permet de construire des dérivés au sens collectif et/ou évaluatif³⁴. Or l'utilisation de ce suffixe entraînerait des problèmes d'euphonie. Dans bon nombre de cas, on aurait cooccurrence de deux phonèmes identiques :

Camion > **camiaille* ;

Caillou > **caillaillie* ;

Gentilhomme > **gentillaillie* ;

Rognons > **rognaille*.

L'adjonction du suffixe *-asse* en revanche ne pose aucun problème d'euphonie. On a vu qu'il servait à construire des dérivés essentiellement féminins. " Dans les créations modernes du moins, l'interprétation collective de *-aille* et des autres suffixes évaluatifs est constamment associée au féminin, alors que leur interprétation dépréciative ne l'est pas " (Plénat, à paraître). Le genre des dérivés en *-asse* va permettre au suffixe de prendre un sens collectif en plus de son sens évaluatif. Néanmoins ce phénomène reste exceptionnel et semble se limiter aux cas où la suffixation en *-aille* est difficile. Il semble donc que des contraintes phonologiques puissent prendre le pas sur l'instruction

²⁹ « Un haut-parleur nasillard domine le tumulte de toute cette *camionnasse* en effervescence » (San Antonio, *Sauce tomate sur canapé*, p. 55).

³⁰ « Qu'inutile de réveiller toute la *gentilhommasse* », (San Antonio, *Cocotte Minute*, p. 160).

³¹ « Maintenant, j'ai du 220 voltigeurs dans la *rognasse*, Mémé ! » (San Antonio, *Ça ne s'invente pas*, p. 168).

³² « Elle aurait seulement dix kilogrammes de *tétasse*, je me la payerais, /.../ » (San Antonio, *Appelez-moi chérie*, p. 136).

³³ « Ca va me purger la *glandasse*. » (San Antonio, *Remouille moi la compresse*, p. 139).

³⁴ Cf. Aliquot-Suengas (1996) et Plénat (1999b).

sémantique prépondérante du suffixe. Le suffixe *-asse* n'est pas *a priori* doté de ce sens collectif, mais il peut jouer ce rôle lorsqu'il est impossible d'utiliser un autre suffixe pour des raisons d'euphonie.

4. Conclusion

Le mode d'adjonction normal du suffixe *-asse* est la substitution. Les exceptions peuvent entrer dans les catégories suivantes :

- Les bases monosyllabiques ne sont jamais tronquées.
- Certaines rimes semblent pouvoir résister à la troncation (notamment les nasales).
- Les bases verbales semblent particulièrement réfractaires à la troncation et paraissent devoir conserver leur intégrité.
- Les contraintes dissimilatives, vocalique et consonantique, ont un poids très important dans le choix du mode d'adjonction et ce principalement en ce qui concerne les dissyllabes (au-delà et en-deçà, les contraintes liées à la taille deviennent prépondérantes).

Le respect aussi systématique de telles contraintes ne peut être explicable que par la possibilité d'utilisation de suffixes concurrents tels que *-ouille* et *-aille*. Leur distribution serait contrainte non plus uniquement d'un point de vue sémantique mais aussi phonologique. Pour reprendre ici le sous-titre de cet article, on ne peut donc pas *suffixasser* mais on peut très bien *suffixouiller*.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIQUOT-SUENGAS S. (1996), *Référence collective/sens collectif. La notion de collectif à travers les noms suffixés du lexique français*. Thèse de Doctorat, Université Lille 3.
- BRUANT A. (1901), *Dictionnaire Français=Argot*, Paris, Librairie Ernest Flammarion.
- COLIN J.-P., MÉVEL J.-P. & LECLÈRE C. (1992), *Dictionnaire de l'Argot*, Larousse, Paris.
- CONTENT A., MOUSTY P. & RADEAU R. (1990), " Brulex. Une base de données lexicales informatisée pour le français écrit parlé ", *L'Année psychologique* 90, pp. 551-555.
- DAL G. (1991), " Hyponymie et prototypie : les noms en *-asse* et *-et(te)* du français ", *Lexique* 10, pp. 211-239.
- GROUD C. & SERNA N. (1996), *De Abdom à Zoo, Regards sur la troncation en français contemporain*, Paris, Didier Érudition.
- PLÉNAT M. (1996), *Les dérivés en -Vche. Première partie : analyse*, Rapport interne du GT " Morphologie Robuste " du PRC " Communication Homme-Machine ".
- PLÉNAT M. (1997), " Morphophonologie des dérivés en *-Vche* ", *Recherches linguistiques de Vincennes* 26, pp. 113-150.
- PLÉNAT M. (1999a), " La distribution des suffixes évaluatifs verbaux en français », in D. Corbin, G. Dal, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché eds, *Sillexicales 2 : la morphologie des dérivés évaluatifs*, Université Lille 3, publication du Ceges, pp. 179-188.
- PLÉNAT M (1999b) "Poissonaille, poiscaïl (et poiscaïlle). Forme et sens des dérivés en *-aille* ». In M. Plénat, M. Aurnague, A. Condamines, J.-P. Maurel, Ch. Molinier, Cl. Muller (dir.), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétation. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo par un groupe d'amis, de collègues et de disciples*, Amsterdam, Rodopi, pp. 249-269
- RE = (1989) *Le Robert électronique*, Disque compact optique, CD ROM, Paris, Dictionnaire Le Robert/Van Dijk.
- TLF = *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème*

siècle (1789-1960), 16 vol., Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (t. 1-10)/Gallimard (t.11-16), 1971-1994.